

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -
SIÈGE
Espace Accueil Orientation
05.57.59.25.25
33-eao@cma-nouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Conditions d'accès de l'apprentissage et du
contrat de professionnalisation.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

Contenu et modalités d'organisation

L'examen du CAP Coiffure est composé de 6 épreuves réparties entre le domaine professionnel et le général : • EP1 : Coupe et coiffage homme. • EP2 : Coupe, forme, couleur. • EP3 : Communication. • EG1 : Français et histoire-géographie. • EG2 : Mathématiques-sciences. • EG3 : Education physique et sportive (épreuve optionnelle*)

Durées de la formation *805h en cours du jour *35h en entreprise

Commentaires sur la durée hebdomadaire Un parcours individualisé est possible en fonction des diplômes déjà obtenus.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Mention Complémentaire coiffure coupe couleur, Brevet Professionnel coiffure.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00207733	du 01/09/2020 au 30/06/2022	(33)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - INSTITUT MÉTIERS ARTISANAT 33		Non éligible	
00210390	du 01/09/2021 au 30/06/2023	(33)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - INSTITUT MÉTIERS ARTISANAT 33		Non éligible	
00256092	du 01/09/2022 au 30/06/2024	(33)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - INSTITUT MÉTIERS ARTISANAT 33		Non éligible	

00330743

du 01/09/2023 au
30/06/2025

(33)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
INSTITUT MÉTIERS
ARTISANAT 33

Non
éligible



00429406

du 02/09/2024 au
30/06/2026

(33)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
INSTITUT MÉTIERS
ARTISANAT 33

Non
éligible

